

CHAMPIONNAT REGIONAL D'ESCALADE DE BLOC

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

U16/U18/U20/senior/vétérans

Anse (69)

22 & 23 janvier 2022



ORGANISATION SPORTIVE : Al Anse & Ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes.

Epreuve de bloc en contest à essais limités + finale : Chaque compétiteur dispose de 5 essais maximum pour tenter de réaliser 12 blocs de sa catégorie. Ceci dans le temps de 1h30 minimum.
Finale sur 3 blocs en circuit. (cf 6.3.1 règlement)
Les blocs de qualification seront ouverts à la couleur (10.1.2. règlement)

Aucune qualification par un championnat départemental n'est nécessaire pour s'inscrire au championnat régional. Cette compétition compte pour le classement national. Elle est qualificative pour le Championnat de France.

RAPPEL IMPORTANT :

- [Les règles du jeu 2021-22](#) seront appliquées.
- Les clubs des participants doivent être en mesure de proposer la nomination de juges de bloc selon les conditions suivantes : ([1.5.3. règles d'organisation](#))
- ❖ 1 juge de bloc à partir de 3 compétiteurs inscrits par le club et 2 juges à partir de 10 compétiteurs, 3 juges pour 15 compétiteurs.
- ❖ Une pénalité financière de 100€ par juge manquant sera ajoutée automatiquement aux droits d'inscriptions compétiteurs. Pour le bon fonctionnement de la compétition, merci d'inscrire le nombre d'officiels correspondant au nombre de compétiteurs inscrits et de vous assurer que ces officiels sont disponibles.

Les entraîneurs sont priés de s'inscrire en avance via les inscriptions en ligne. Aucune inscription d'entraîneur ne sera prise sur place.

INSCRIPTION :

- En ligne sur le site [ffme.fr](http://www.ffme.fr) **avant le mercredi 12 janvier 2022 soit 10 jours avant la compétition.**
 - L'inscription pour les catégories minimes, cadet, junior et vétérans qui grimpent le samedi, se fait sur cette page : <http://www.ffme.fr/competition/fiche/7172.html>
 - L'inscription pour la catégorie senior qui grimpent le dimanche, se fait sur cette page : <http://www.ffme.fr/competition/fiche/7173.html>
- Droits d'inscription par paiement en ligne : **20€ en jeune, 25€ en senior et vétérans et surclassé.**
- Licence annuelle ffme 2022 obligatoire avec le visa du certificat médical pour la compétition ; ou licence loisir + certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition. Contrôle effectué avant le début des épreuves. Pièce d'identité avec photo ou licence imprimée avec photo.
- Remboursement en cas de force majeure ou certificat médical
- INSCRIPTION MAJORÉE de 20€ pour les retardataires jusqu'au mercredi 19 janvier 2022.

CATEGORIES : (saison sportive 2021-2022)

	U12	U14	U16	U18	U20
Années	2011-12	2009-10	2007-08	2005-06	2003-04

PROGRAMME

Le pointage des participants se fait suivant le programme.

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de participants et des conditions sanitaires.

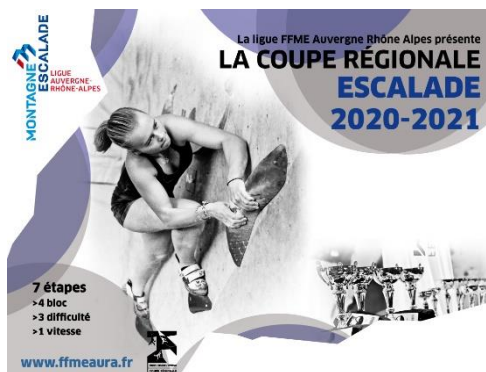
La date limite d'inscription est fixée 10 jours avant la compétition de manière à prévenir d'éventuels changements de programme et pour permettre au Président de jury d'organiser et convoquer les membres du jury retenus.

		Pointage		Briefing	Compétition	
		Début	Fin		Début	Fin
Samedi	U18	08:00	08:30	08:50	09:00	11:22
	U20+Vétéran	12:00	12:30	12:50	13:00	15:18
	Isolement				15:48	16:08
	Finales	U18 / U20			16:53	19:08
	Podiums				19:18	19:48

		Pointage		Briefing	Compétition	
		Début	Fin		Début	Fin
Dimanche	U16	07:00	07:30	07:50	08:00	10:14
	Senior	10:00	10:30	10:50	11:00	14:00
	Isolement				14:30	14:50
	Finales	U16 / Senior			15:35	17:50
	Podiums				18:00	18:30

Accès :

867 Boulevard de l'Europe
Salle Marie Marvingt
69480 Anse



Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
TSF Domaine de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

